

## COVID19, MULTINATIONALES ET DIVIDENDES

Il y a un an de cela, les dividendes versés par les multinationales ont battu de nouveaux records en dépit du ralentissement économique. Comparaison n'est sans doute pas raison, et certes nous traversons une crise sanitaire et économique mondiale d'une ampleur et d'une portée inédite. Mais pour qui connaît le monde des multinationales qui depuis toujours se jouent des réglementations sociales et incarnent le capitalisme le plus débridé, les déclarations récentes de « bonnes intentions » ne trompent pas.

Le gouvernement et certaines organisations syndicales exhortent les grandes entreprises à se montrer raisonnables en imposant une suspension dans le versement des dividendes à leurs actionnaires.

La CGT n'exhorte pas, elle exige ! Elle exige au regard d'une situation d'une gravité sans précédent d'annuler purement et simplement tout versement de dividendes. Elle exige que cet argent soit restitué aux travailleurs. Elle exige à minima que les multinationales s'engagent formellement à soutenir, via l'impôt auquel elles se soustraient trop souvent, les services publics qui sont actuellement en première ligne dans la lutte contre la pandémie.

Malgré les recommandations du gouvernement (car il ne s'agit bien que de recommandations), il semblerait que certains groupes ne renoncent pas à verser des dividendes à leurs actionnaires.

### **Est-il encore raisonnable de compter sur l'éthique des multinationales ?**

Pour le moment, aucune mesure n'empêche le versement de dividendes en 2020. La politesse et la courtoisie ne suffiront pas. Il faudra imposer des obligations et des sanctions !

Il faut lutter sans relâche contre les paradis fiscaux qui minent les capacités d'action des Etats et aggravent les inégalités.

Il faut se battre pied à pied pour unifier par le haut les conditions sociales et environnementales à l'échelle mondiale et empêcher les entreprises multinationales de jouer les Etats les uns contre les autres sur ces plans. Sur ce terrain, des lois comme celle sur le "devoir de vigilance" française peuvent être des outils efficaces pour discipliner les multinationales à condition que la volonté politique soit au rendez-vous.

### **Faut-il alors en finir avec la mondialisation ?**

Avec une certaine mondialisation, oui, et à bien des égards, celle qui a été pensée et mise en œuvre par les ultra-libéraux nous a conduit au chaos. Les multinationales qui en sont le fer de lance ne pourront plus opérer comme elles l'ont trop souvent fait.

Il y a derrière la mondialisation, une logique économique de base qui n'est pas (seulement) celle du grand capital, elle peut être aussi celle des travailleurs unis et solidaires. La dimension internationale de l'économie doit être totalement repensée. D'autant que le risque est grand de voir un monde qui serait vraiment "démondialisé" où les gens seraient au final plus pauvres.

L'enjeu c'est de réussir à relocaliser la production et discipliner les multinationales sans forcément pour autant "démondialiser" en fermant les frontières et en préparant la voie aux différentes expressions du nationalisme.

### **Supprimer les dividendes : une position qui n'a rien de symbolique**

Les fonds publics sont ou vont être mobilisés, mais la responsabilité des grandes entreprises l'est peu en comparaison, si ce n'est à travers de simples déclarations publiques énonçant ce qui est attendu d'elles. En ces domaines, faut-il réellement faire reposer les espoirs d'une responsabilisation des entreprises sur une base volontaire ? Le message que les liquidités ne devraient pas payer des dividendes mais aider les petites et moyennes entreprises à affronter la COVID-19 est-il à l'heure actuelle suffisamment clair pour les multinationales ? Elles ont parfois une ouïe sélective... Le passé l'a déjà démontré.

Au bout du compte, dividendes et hautes rémunérations ne relèvent pas que d'une logique financière, mais aussi d'une logique morale et sociale. Le gouvernement devrait interdire la distribution de dividendes et rappeler aux entreprises qu'elles ont une lourde responsabilité (chute d'activité, salariés au chômage ou licenciés, fermeture de locaux...), qu'elles vont avoir besoin de se montrer solidaires pour préparer la relance et que leur destin public leur impose un devoir moral de réussir dans cette tâche.